

# Biographie de Georges Michel Abi-Saab

Georges Michel Abi-Saab, né en Égypte le 9 juin 1933, est professeur honoraire de droit international à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève (où il a enseigné de 1963 à 2000); il est également professeur honoraire à la faculté de droit de l'Université du Caire; et membre de l'Institut de droit international.

Il a occupé le poste de consultant auprès du Secrétaire général des Nations Unies pour la préparation de deux rapports sur le "Respect des droits de l'homme dans les conflits armés" (1969 et 1970), et sur le "Développement progressif des principes et normes du droit international relatif au nouvel ordre économique international" (1984). Il a représenté l'Égypte à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire (1974 à 1977) et rempli les fonctions de conseil et d'avocat pour plusieurs gouvernements dans des affaires portées devant la Cour internationale de Justice (CIJ) ainsi que pour des arbitrages internationaux. Il a également rempli deux fois les fonctions de juge ad hoc auprès de la CIJ et de juge auprès de la Chambre d'appel du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal international pour le Rwanda. Commissaire à la Commission d'indemnisation des Nations Unies, il est aussi membre du Tribunal administratif du Fonds monétaire international et de divers tribunaux arbitraux internationaux (CIRDI, CCI, CRCICA).

M. Abi-Saab est licencié en droit de l'université du Caire et a poursuivi ses études en droit, économie et science politique aux universités de Paris et du Michigan (maîtrise d'économie), à la Harvard Law School (LLM et SJD), et aux universités de Cambridge et de Genève (Docteur es Sciences politiques). Il a également occupé de nombreux postes de professeur invité, entre autres à la Harvard Law School, aux universités de Tunis, de Jordanie, des Antilles (Trinité), ainsi que la chaire Rennert à la faculté de droit de l'université de New York et la chaire Henri Rolin dans des universités belges.

M. Abi-Saab est l'auteur de nombreux ouvrages et articles, dont *Les exceptions préliminaires dans la procédure de la Cour internationale: Étude des notions fondamentales de procédure et des moyens de leur mise en œuvre* (Paris, Pedone, 1967); *International Crises and the Role of Law: The United Nations Operation in the Congo 1960-1964* (Oxford University Press, 1978); *Le concept d'organisation internationale* (en tant que directeur d'édition) (Paris, UNESCO, 1980; édition anglaise, 1981); et deux cours à l'Académie de droit international de La Haye: "Wars of National Liberation in the Geneva Conventions and Protocols" (Recueil des cours, vol. 165 (1979-IV)) et le Cours général de droit international public (Recueil des cours, vol. 207 (1987-VII)).